

Compte-rendu réunion CMJ du 14 mai 2011

Début de réunion à 10h05

Secrétaire de séance : Pauline Torcol
Appel : 17 présents, 3 excusés, 2 absents

Jeunes élus présents : Arzac Marianne, Arzac Pauline, Badin Samuel, Cornet Mathilde, Delaville Monbazon Vincent, El Guedj Romain, Favre Verand Bastien, Homer Alexia, Julien Victor, Lavallée Eléonore, Lecourt Julie, Michallet Maud, Pallier Anna, Ripert Léna, Tombarello Noah, Torcol Pauline, Ugnon Fleury Rémi.

Excusés : Bluteau Baptiste, Bono Bryan, Toumi Maéva

Absents : Pereira Ruben, Ludwig Ferdinand

Adultes présents : Arzac Philippe, Bellon Pascale, Biessy Gregoire, Bouquillion Jean-Paul, Charton Catherine, Chataignier Christine, Houde Jean Christophe, Julien Christian, Lecourt Yvette, Moutenet Sylvie, Tombarello Marie-Agnès

Lecture du compte rendu de la réunion du 09.04.2011. Pour : 18, contre : 0, abstention : 0
Laury Demange a remis sa démission, le CMJ accepte sa démission.

Maéva Toumi ne peut plus participer au CMJ, le CMJ accepte sa démission.

On a parlé du cas de Ruben qui ne vient pas aux réunions. Il a été décidé de lui envoyer un courrier pour lui demander s'il veut démissionner.

Information : Le chapiteau de l'Isère est à Apprieu du 1 au 5 juin. La fête de la musique se déroulera le 18 juin.

P'tites News : seront distribuées en même temps que « les Brèves d'Apprieu » : articles à rendre pour le 28 mai au plus tard.

Prochaine réunion le 25 juin à 10h.

Réunion avec le conseil municipal adultes le 23 septembre.

Commission Les Solidaires d'Apprieu (aires de jeux et collecte de jouets):

On accepte les démissions de Laury DEMANGE et Maéva TOUMI.

A présent nous sommes 21.

Nous avons reçu une réponse de l'Association PASSERELLE « ENFANTS D'ETHIOPIE » avec la liste de ce que nous pouvons collecter.

Ils acceptent :

- les jeux collectifs dont les règles sont en anglais.
- Les jeux très connus comme les Dames.
- Les puzzles s'ils sont complets.
- Tous les jeux complets, en bon état, pour les enfants de 3 mois à 12 ans.
- Des chaussures en bon état, nouées par paires, dans toutes les tailles.
- Des stylos, des crayons, des taille-crayons neufs ET SURTOUT du plastique à couvrir les livres (fourniture très difficile à trouver en Ethiopie).

On se renseigne pour savoir s'ils veulent aussi des cartables.

On espère avoir la visite prochaine d'un représentant de l'Association pour pouvoir discuter avec lui.

On a fait des dessins (on demande aussi à l'Association s'ils ont un logo) pour illustrer le document que l'on distribuera dans les boîtes aux lettres et aux Ecoles pour annoncer la collecte.

On a aussi amené des recettes, des blagues, pour mettre dans les prochaines P'tites News.

La prochaine fois on travaillera de nouveau sur notre projet « Aire de Jeux »

Le secrétaire de séance : Rémi UGNON-FLEURY

Commission « Les skateurs disco » (bike parc et soirée jeunes):

Depuis le début de la nouvelle session du conseil municipal des jeunes nous réfléchissons au projet d'un vélo-parc.

Il fallait dans un premier temps décider d'un lieu où le construire. Plusieurs idées ont été proposées.

- À coté du City-stade
- Place Buisnière
- à la place du terrain de tennis
- Vers la Chicane
- Copygraphe

Comme il y avait plusieurs idées nous avons voté à mains levées. Le City-stade à été retenu par 2 personnes, la place Buisnière par 5 personnes et les autres lieux se sont avérés inappropriés : le site Copygraphe car il y aurait trop de travaux et la Chicane car il n'y a pas de place.

Pour nous aider dans notre réflexion, Dominique Pallier adjoint à l'aménagement et la voirie, est intervenu et a pu répondre à nos questions concernant les emplacements possibles .

Après nous avons réfléchi au vélo-parc en lui-même.

- Hauteur des bosses : Cela dépendra des zones
- Superficie : Entre 800 et 3000 m2
- Coût : Cela dépend entre 6000 et 12000 euros pour 600m2
- Matériaux : Modules bois et pistes en terre
- Nombres d'utilisateurs en même temps : Cela dépendra des circuits
- Casques et protections : Non négligeable et obligatoire
- Réglementation : Hauteur des bosses et modules
- Les différents niveaux : Oui par zones (sauts, maniabilité, baby-parc ...)
- Comment empêcher les mobylettes : Barrière de 15 ou 20 centimètres
- Lampadaires : Non
- Équipements de sécurité : Panneau, accès pompiers et bornes d'appels d'urgence.
- Quels types de vélos : Uniquement VTT et BMX
- Bruit : Beaucoup moins de bruit qu'un skate-parc
- Entretien : Vérification des modules et aplatissements du sol une fois par an
- Aménagements extérieurs : Espace récréation
- Peut-on agrandir : Oui
- Age : Entre 6 et 12 ans

Gérard TERMOZ-MASSON adjoint au sport et M. JAMBART de la société EVENT PERFORMANCE spécialisée dans l'aménagement de vélo parc, sont intervenus pour répondre à nos questions.

Pauline propose de travailler avec la commission qui s'occupe des pistes cyclables afin d'envisager des aménagements pour se rendre au vélo parc en sécurité, sinon pour la plupart des parents ne les laisse pas en vélo seul sur la route par manque de sécurité (absence de pistes cyclables).

Le secrétaire de séance: Vincent Montbazou de la Ville

Commission Les cyclistes dévoreurs de livres(bibliothèque et pistes cyclables)

Le projet pour la création d'un point lecture sur APPRIEU est lancé.

Nous avons invité Mme Katy Rives (adjointe à la Mairie), Mr Nils Roussel (Directeur de la médiathèque tête de réseau Bièvre Est) à venir nous présenter ce projet et nous avons beaucoup de questions à leur poser.

Ils sont donc venus accompagnés d'une bénévoles à la bibliothèque du Grand Lempis : Mme Marie-jo Chappot.

La grande différence entre un « point lecture » et une « bibliothèque » est que dans un point lecture on ne trouve que des bénévoles.

Nous avons fait la réunion dans le futur local du point lecture, cela nous a permis de visiter le bâtiment et Katy Rives nous a présenté les différentes modifications qui seront apportées au bâtiment.

L'entretien avec les trois personnes a été court. Nous avons beaucoup de questions à poser mais le temps ne nous a permis d'en poser que quelques unes. Une prochaine rencontre doit avoir lieu avec ces mêmes personnes, et pourquoi pas la visite d'un point lecture, à Eydoche par exemple.

Nils Roussel nous a parlé de la « bibliothèque informelle » et qu'il serait envisageable d'en créer une sur APPRIEU : Ce serait pour nous un entraînement avant le gros projet.

Quel est le principe ?

Une bibliothèque informelle, est un libre dépôt de livres sur des étagères dans un lieu précis (ce lieu reste à trouver sur notre commune). Les gens peuvent venir prendre des livres, les lire et les reposer ou les garder, en remettre d'autres, et cela entièrement Gratuitement. Généralement le lieu idéal pour ce genre d'installation est une gare (comme au Grand Lemps ou à Chabons). Comme il n'y a pas de gare sur Apprieu, nous avons pensé à un arrêt de bus. A réfléchir.

Les étagères (en béton) sont financées par la CCBE.

Il faut quand même des personnes bénévoles pour s'en occuper et nous pourrions en faire parti.

Secrétaire de séance : Pauline Torcol

Prochaine réunion le 25 Juin 2011

La séance s'est finie à 11 h 30